



Département des Hautes-Alpes

MAIRIE DE CHORGES

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 10 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à 18H30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CHORGES se sont réunis en session ordinaire dans la salle des fêtes de Chorges sous la présidence de Monsieur Christian DURAND, Maire.

La séance s'est tenue en présence du public, quoiqu'en nombre limité à 30 personnes maximum, respectant ainsi le critère d'occupation des espaces ouverts au public, fixé à 4m² minimum par personne présente dans un lieu fermé, en période de déconfinement et ce, afin de lutter contre le covid 19.

En plus des gestes barrières et des règles de distanciation physique, le port du masque par toutes les personnes présentes était obligatoire.

Date de convocation : 06 JUILLET 2020

Etaient présents : Christian DURAND, Maire, André DI VUOLO, Béatrice ZAPATERIA, Claude GRAS, Albert GALDI, Adjoint au Maire, Robert FILIPPI, Simone ESPINASSE, Michèle DAVID, Serge COMBE, Marie-Cécile LAINE, Marie-Line GIRARD, Jérôme ARNAUD, Bénédicte DUBOYS, Maxence EINAUDI, Mireille GOURLAIN, Sophie ROMMENS.

Etaient excusés : Aurély BONNARDEL

Ont donné pouvoir : Gina BERTRAND à Bénédicte DUBOYS, Michel PEYRON à Béatrice ZAPATERIA, Stéphanie PEIX à André DI VUOLO, Sophie VERNISSAC à Christian DURAND, Aurélien CROS à Jérôme ARNAUD, Cédric BRUNET à Sophie ROMMENS.

Présents : 16 / Procurations : 6 / absents : 1

ORDRE DU JOUR :

1°- Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

I - Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Vu le code électoral,

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire NOR/INTA/2015957 qui fixe les modalités de l'élection,

Vu l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2020, fixant le nombre de délégués à élire, à 7 titulaires et 4 suppléants pour la commune de CHORGES,

Considérant qu'il convient que le Conseil Municipal se réunisse le 10 juillet 2020 pour élire les 7 délégués (ou délégués suppléentaires) et 4 suppléants, en vue des élections sénatoriales,

Après appel de candidatures, se présente :

Sur une liste unique :

DELEGUES TITULAIRES :

1 – DURAND Christian,

- 2 – ZAPATERIA Béatrice,
- 3 – GRAS Claude,
- 4 – BERTRAND Gina,
- 5 – GALDI Albert,
- 6 – ROMMENS Sophie,
- 7 – ARNAUD Jérôme.

DELEGUES SUPPLEANTS :

- 1 – ESPINASSE Simone,
- 2 – DIVUOLO André,
- 3 – GOURLAIN Mireille,
- 4 – COMBE Serge.

Le Conseil Municipal procède alors aux opérations de vote à bulletin secret pour élire 7 délégués titulaires et 4 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales,

Le bureau électoral présidé par M. le Maire comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes à l'ouverture du scrutin, à savoir, respectivement : M. Albert GALDI, M. André DI VUOLO, M. Maxence EINAUDI, et Mme Bénédicte DUBOYS.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	22
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés	22

Sont élus délégués titulaires de la liste

- 1 – DURAND Christian,
- 2 – ZAPATERIA Béatrice,
- 3 – GRAS Claude,
- 4 – BERTRAND Gina,
- 5 – GALDI Albert,
- 6 – ROMMENS Sophie,
- 7 – ARNAUD Jérôme.

Sont élus délégués suppléants :

- 1 – ESPINASSE Simone,
- 2 – DIVUOLO André,
- 3 – GOURLAIN Mireille,
- 4 – COMBE Serge.

Présents : 16 / Procurations : 6 / absents : 1
Suffrages exprimés : 22

Séance levée à 19h
 Le Maire,
 Monsieur Christian DURAND,

